

# RETOUR D'EXPÉRIENCE

2015 - 2020

## DÉPLOIEMENT DES JURIDICTIONS RÉSOLUTIVES DE PROBLÈMES "ADDICTIONS"



WEBINAIRE - 3>4/12/2020

### WEBINAIRE PLACÉ SOUS LA DIRECTION DE :

COUTERON Jean-Pierre  
Psychologue et ancien président de la fédération Addiction

HERZOG-EVANS Martine  
Professeure, chercheur de droit pénal, de l'exécution des peines et de criminologie à l'université de droit et de science politique de Reims

VICENTINI Jean-Philippe  
Procureur de la République, tribunal judiciaire de Valenciennes

**COORDINATION OPÉRATIONNELLE :**  
SAINTILAN Léa - Consultante indépendante  
saintilan.lea@gmail.com | 06 37 27 75 23



Ces dernières années, des professionnels de terrain, magistrats, CSAPA, élus locaux se sont saisis des principes de la justice résolutive de problèmes pour initier en France, sur le terrain, des suivis judiciaires innovants. Ces dispositifs innovants viennent enrichir et questionner l'articulation santé/justice, deux mondes qui se rencontrent, sans toujours se comprendre, autour du soin obligé.

La mise en œuvre de partenariats autour de la justice résolutive de problèmes suppose mais aussi génère une meilleure connaissance réciproque des acteurs de soin et de justice et implique une convergence de méthode entre eux.

Destiné aux professionnels ayant fait le choix ou ayant en projet de mettre en œuvre un dispositif innovant de suivi renforcé d'individus poursuivis pour des faits délictueux en lien avec leur problématique addictive, ce webinaire de restitution visera plusieurs objectifs pédagogiques.

## JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020 ..... 09H30 – 18H30

09h15 – 09h30 *Connexion des participants*

### 09h30 – 10h00 **ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

Représentant.e ENM  
PRISSE Nicolas, président, MILDECA

### 10h00 – 10h30 **GRANDS TÉMOINS**

WOOD Lindsay, juge, Glasgow Sheriff Drug Court, Écosse  
GALLACHER Thomas, coordinateur du programme, Glasgow Sheriff Drug Court, Écosse

### 10h30 – 10h45 **Quizz brise-glace**

10h45 – 11h00 *Pause*

#### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Étudier les connaissances scientifiques (criminologie, addictologie) sur lesquelles s'ancrent les juridictions résolutive de problèmes afin de réfléchir aux pratiques judiciaires mises en œuvre

### 11h00 – 12h15 **LES JURIDICTIONS RÉSOLUTIVES DE PROBLÈMES : LES CONDITIONS SCIENTIFIQUES DE L'EFFICACITÉ**

HERZOG-EVANS Martine, professeure, chercheur de droit pénal, de l'exécution des peines et de criminologie, université de droit et de science politique, Reims

### 12h15 – 12h30 **Questions**

12h30 – 14h00 *Pause déjeuner*

#### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Débattre des choix procéduraux réalisés dans le cadre des différents dispositifs innovants en cours

### 14H00 – 16H30 **LE DÉPLOIEMENT DES JURIDICTIONS RÉSOLUTIVES DE PROBLÈMES EN FRANCE : EXEMPLES CONCRETS**

MODÉRATEURS :  
COUTERON Jean-Pierre, psychologue et ancien président de la fédération Addiction  
VICENTINI Jean-Philippe, procureur de la République, tribunal judiciaire de Valenciennes

### 14h00 – 14h30 **Bobigny : L'Ouvrage, un dispositif ayant évolué**

BOUILLET Agathe, directrice, CSAPA Clémenceau/Aurore  
LEBAS Élise, vice-présidente en charge de l'application des peines, tribunal judiciaire de Bobigny  
MARTINS Marie-Rolande, directrice, SPIP de Saint-Denis



14h30 – 15h00

### Valenciennes : Un cadre alternatif aux poursuites et un objectif d'insertion professionnelle privilégié

DJABARI Malika, responsable du dispositif d'accompagnement renforcé de Valenciennes  
VICENTINI Jean-Philippe, procureur de la République, tribunal judiciaire de Valenciennes

15h00 – 15h30

### Dijon : Un projet récent

Représentant.e du bureau de la politique pénale générale, DACG  
MATHAIS Éric, procureur de la République, tribunal judiciaire de Dijon  
POPPA Giovanna, directrice adjointe de la société d'entraide et d'action psychologique de Dijon

15h30 – 16h00

### Chalon et Macon : Un projet départemental accessible aux détenus

FRABBONI Angélique, chargée de mission accompagnement individualisé renforcé, AEM 71  
SAVARZEIX Damien, procureur de la République, tribunal judiciaire de Chalon-sur-Saône

16h00 – 16h15

### Témoignages

Témoignages vidéo de personnes intégrées dans le dispositif d'accompagnement individualisé renforcé de Saône et Loire

16h15 – 16h30

### Questions

16h30 – 17h00

*Pause*

## OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Comprendre et analyser les freins et leviers d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » pour la pérenniser au-delà de la personne des porteurs de projets initiaux

17h00 – 18h30

### Le financement et le portage des projets : quelle pérennisation pour les dispositifs ?

*MODÉRATEUR :*

VICENTINI Jean-Philippe, procureur de la République, tribunal judiciaire de Valenciennes

BERTRAND Xavier, président de la région Hauts de France

BLADIER Jean-Baptiste, procureur de la République, tribunal judiciaire de Senlis

BILLOT Étienne, directeur général adjoint, ARS Océan Indien

MARTI David, maire de Le Creusot

PLATRET Gilles, maire de Chalon-sur-Saône - **à confirmer**

Représentant.e DGS - **à confirmer**

Représentant.e DAP - **à confirmer**

18h30

*Clôture de la première journée*

## VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020 ..... 09H30 – 16H00

09h15 - 09h30 Connexion des participants

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Comprendre et analyser les freins et leviers d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » pour la pérenniser au-delà de la personne des porteurs de projets initiaux.

#### 09h30 – 10h30 **L'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE, UN LEVIER NÉCESSAIRE POUR UNE JURIDICTION RÉSOLUTIVE DE PROBLÈMES EFFICACE**

*MODÉRATEUR :*

*BEGON Laurence, magistrate, coordinatrice de formation, sous-direction de la formation continue, ENM*

*BRUSCHINI Célia, juge d'application des peines, tribunal judiciaire de Lille*

*PELEMAN Anthony, directeur général, association AEM, Charente Maritime*

#### 10h30 – 10h45 **Questions**

10h45 - 11h15 *Pause*

#### 11h15 – 13h15 **ACTEURS DES SOINS ET DE LA JUSTICE, DES QUESTIONS À PARTAGER**

- Des programmes pour quels publics ?
- Programme thérapeutique et fonction thérapeutique, que faut-il comprendre ?
- Récidive, rechute, réitération, de quoi parle-t-on ?

*MODÉRATEUR :*

*COUTERON Jean-Pierre, psychologue et ancien président de la fédération Addiction*

*BROUSSE Georges, PU-PH addictologue et chef du service addicto, Clermont Ferrand*

*GAUBERT Marine, responsable de missions, fédération Addiction*

*JUMEAUX Maggy, infirmière coordinatrice du dispositif d'accompagnement renforcé de Soissons*

*MARTINS Marie-Rolande, directrice, SPIP de Saint-Denis*

13h15 - 14h30 *Pause déjeuner*

#### 14h30 – 16h00 **ÉVALUER LES PROGRAMMES LOCAUX**

*MODÉRATEUR :*

*VILAIN Delphine, responsable du département personnes en difficultés spécifiques, addictions et référente régionale conduites addictives, direction de la santé publique*

*HERZOG-EVANS Martine, professeure, chercheur de droit pénal, de l'exécution des peines et de criminologie, université de droit et de science politique, Reims*

*TAMBARO Anaïs, assistante de justice, tribunal de Thionville*

*VICENTINI Pauline, diplômée d'un master II en droit pénal, criminologie et psychologie forensique*

16h00 *Clôture du webinaire*